



MAIRIE DE PERREUX

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PERREUX

Séance du 7 juillet 2025

NOMBRE DE MEMBRES	
CONSEILLERS EN EXERCICE	19
PRESENTS	14
VOTANTS	19
QUORUM	10
DATE DE CONVOCATION	
30 juin 2025	
DATE D’AFFICHAGE	
11 JUIL. 2025	
Codification : 3.3	
Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-préfecture de Roanne le 10 JUIL. 2025 et publication du 10 JUIL. 2025	
Le Maire, Jean-Yves BOIRE	

L'an deux mille vingt-cinq le sept juillet, le Conseil Municipal, dûment convoqué le trente juin deux mille vingt-cinq s'est réuni en séance ordinaire, en mairie, sous la présidence de Jean-Yves BOIRE, Maire.

Etaient présents : Jean-Yves BOIRE, Fabienne STALARS, Patrick DUCROS, Christine VALADE, Christian LAREURE, Bernard PLACE, Jacky BRAT, André ALEX, Marcel DUMAS, Sylvie RENARD, Katy VAZQUEZ DUDEK, Patrick PORNET, Roseline TRAMBOUZE et Isabelle ROUVIDAN.

Absents avec pouvoir :

Chantal SAVARINO donne pouvoir à Christine VALADE
Didier DUPIN donne pouvoir à Marcel DUMAS
Sylvain GIRARDIN donne pouvoir à Patrick DUCROS
Patricia PERRET donne pouvoir à Roseline TRAMBOUZE
Lucie ROCH donne pouvoir à Katy VAZQUEZ DUDEK

Secrétaire de séance : Roseline TRAMBOUZE

OBJET : 2025-025 : Convention de mise à disposition de la salle des sports à l'ADAPEI IME Le Mayollet

Monsieur le Maire explique que le Conseil Municipal est appelé à approuver la convention de mise à disposition de la salle des sports à l'ADAPEI IME Le Mayollet, pour la saison 2025 / 2026 (du 1^{er} septembre 2025 au 3 juillet 2026), pour des séances de sport les lundis après-midi et les mardis matin pour des enfants atteints de déficience intellectuelle.

Il est proposé de déroger à la délibération du Conseil Municipal du 25 mars 2024 qui fixe les tarifs et donc de mettre à disposition ces locaux à titre gratuit, la gratuité étant justifiée par l'intérêt général de la démarche car il s'agit de favoriser l'insertion / l'ouverture sur le monde extérieur de ces jeunes handicapés et de leur permettre de pratiquer des activités sportives.



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201709-20250707-2025-025-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/07/2025
Publication : 10/07/2025

Où cet exposé, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- **D'approuver** la convention de mise à disposition de la salle des sports entre la commune et l'ADAPEI IME Le Mayollet pour la saison 2025 / 2026.
- **D'autoriser** le Maire ou son représentant à la signer ainsi que tous documents et actes afférents.
- **De préciser** que cette mise à disposition est réalisée à titre gratuit.

Ainsi fait et délibéré,
Ont signé au registre Monsieur le Maire et Le Secrétaire de séance,
Copie certifiée conforme,

A PERREUX, le 10 juillet 2025

Le Maire,

Jean-Yves BOIRE



Le secrétaire de séance

Roseline TRAMBOUZE